

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE  
DES INGÉNIEURS DE LA VILLE DE PARIS  
(EIVP)

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
VAGUE E

Rapport publié le 20/02/2020



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Le Président du Hcéres  
Par intérim, la Secrétaire  
générale  
Nelly Dupin

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Thierry Dombre, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

# Sommaire

Sommaire .....	2
Présentation de l'établissement .....	4
1 / Caractérisation de l'école des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) .....	4
2 / Caractérisation du territoire d'implantation.....	4
3 / Le périmètre de la coordination territoriale de l'université Paris Est (UPE) .....	4
Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement .....	6
1 / Un positionnement clair dans le domaine du génie urbain, bien ancré dans son territoire .....	6
2 / Une stratégie de développement soigneusement définie, aux ambitions à adapter aux moyens humains dont dispose l'établissement.....	7
La gouvernance et le pilotage de l'établissement.....	9
1 / Une organisation lisible, à la recherche de plus de transversalité .....	9
2 / Une gouvernance qui joue la transparence et une politique de communication dynamique .....	9
3 / Un pilotage de la qualité et des outils d'analyse et de suivi à construire.....	10
4 / Les grandes fonctions du pilotage : ressources humaines, finances, immobilier, système d'information ....	10
a/ Une gestion des personnels en émergence et un dialogue social qui porte ses fruits.....	10
b/ Un budget suivi mais dont la répartition doit faire l'objet d'un dialogue mieux partagé.....	11
c/ Un patrimoine restreint dont l'utilisation est maîtrisée .....	12
d/ Une gestion des moyens informatiques à consolider.....	12
La recherche et la formation .....	14
1 / Une politique de recherche et de valorisation à laquelle la future université Gustave Eiffel offre de nouvelles perspectives .....	14
a/ Une recherche interdisciplinaire par nature et marquée par une forte activité contractuelle .....	14
b/ Un transfert des connaissances axé sur les politiques publiques et leurs acteurs .....	15
2 / Le lien entre recherche et formation : une réalité, sans doute appelée à se réinventer encore.....	16
3 / La politique de formation tout au long de la vie.....	16
a/ Une offre diversifiée centrée sur le génie urbain et largement interdisciplinaire.....	16
b/ Des formations offrant une pédagogie et des contenus adaptés aux public ciblés.....	18
c/ Un pilotage de l'activité de formation fragilisé par un turn-over important des personnes et des recettes limitées.....	18
d/ Une activité de formation régulièrement évaluée et remise en perspective .....	18
4 / La documentation, au carrefour de nombreux projets stratégiques.....	19
La réussite des étudiants .....	20
1 / Des parcours bien accompagnés .....	20
2 / Une vie étudiante dynamique qui pourrait mélanger davantage l'ensemble des formations.....	20
3 / Des étudiants pleinement associés à la gouvernance et à la vie de l'établissement.....	21
Les relations européennes et internationales .....	22
1 / Une politique d'internationalisation dynamique et solide .....	22
2 / Une mise en œuvre sur mesure de la politique d'internationalisation .....	22
Conclusion .....	23
1 / Les points forts .....	23
2 / Les points faibles .....	23
3 / Les recommandations .....	23

Liste des sigles.....	24
Observations du directeur .....	26
Organisation de l'évaluation .....	29

# Présentation de l'établissement

## 1 / Caractérisation de l'école des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP)

L'école des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP), anciennement école des ingénieurs de la préfecture de la Seine, créée par arrêté du préfet de la Seine du 13 octobre 1959, est une régie administrative autonome dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006. L'école est placée sous la tutelle de la Ville de Paris. La mission principale de l'école est de former des ingénieurs spécialisés en génie urbain aux plans national et international. Depuis 2007, l'école a élargi sa mission à la formation continue, en tant qu'organisme agréé auprès de la préfecture de la région Île-de-France, et au développement de la recherche.

À la date du 1<sup>er</sup> janvier 2019, elle compte 485 élèves ingénieurs dont 55 élèves fonctionnaires. La population étudiante de l'école représente environ 1 % de la population de la Comue université Paris Est (UPE), dont elle est membre associé. Le taux de féminisation est de 37 %.

L'enseignement est organisé autour de six départements d'enseignement et de recherche : Construction et environnement ; Espace public, aménagement, mobilité ; Informatique et technologies urbaines ; Management ; Langues et culture internationale ainsi qu'Architecture. La formation Ingénieur diplômé de l'EIVP, spécialité génie urbain est habilitée par la commission des titres d'ingénieurs (CTI) depuis 1971. Depuis 1986, l'établissement forme des ingénieurs civils (non fonctionnaire) qui représentent aujourd'hui 80 % des effectifs de la formation d'ingénieur et une formation d'assistants architectes de 25 à 30 élèves par promotion. L'établissement a diplômé 97 élèves ingénieurs en 2016.

L'EIVP compte 52 personnels permanents, dont 34 Biatss, 15 enseignants-chercheurs et 3 enseignants, et environ 300 vacataires d'enseignement.

Depuis septembre 2012, l'école est titulaire d'un bail de longue durée d'un bâtiment de 4 435 m<sup>2</sup> à Paris (80, rue Rébeval, 19<sup>ème</sup>), où sont hébergées l'ensemble des composantes de l'établissement.

Son budget prévisionnel 2019 est de 7 270 100 €, réparti comme suit : 6 590 000 € de dépenses de fonctionnement, dont 3 722 900 € de charges de personnel, et 680 100 € de dépenses d'investissement.

## 2 / Caractérisation du territoire d'implantation

La région Île-de-France est composée de huit départements et comporte trois académies (Créteil, Paris et Versailles). Cette région compte 32 universités ou grands établissements. Pour l'année 2017-2018, 707 000 étudiants<sup>1</sup> étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur francilien dont 384 000 à l'université. L'Île-de-France est la première région européenne en matière de dépenses en recherche et développement. La région est au premier rang des régions européennes en matière de production scientifique (4 % de la production européenne) et de demandes de brevets européens (5 % des demandes). En Île-de-France, il existe sept coordinations territoriales<sup>2</sup> organisées sous forme de communautés d'universités et établissements (Comue) et une sous la forme d'association.

## 3 / Le périmètre de la coordination territoriale de l'université Paris Est (UPE)

En décembre 2018, la Comue UPE regroupe 22 institutions<sup>3</sup>, dont sept membres : l'université Paris-Est Marne-la-Vallée (Upem) ; l'université Paris-Est Créteil Val de Marne (Upec) ; l'école des Ponts ParisTech (ENPC) ; l'école nationale vétérinaire d'Alfort (Enva) ; l'Esiee Paris ; l'institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar) ; le centre national de la recherche scientifique (CNRS).

---

<sup>1</sup> Source : Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, édition 2018 / Mesri.

<sup>2</sup> Au sens de la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013.

<sup>3</sup> Mesri : ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. MTE : ministère de la transition écologique et solidaire. MAA : ministère de l'agriculture et de l'alimentation. MSS : ministère des solidarités et de la santé. Minefi : ministère de l'économie et des finances (incluant secrétariat d'État à la consommation et à l'industrie). MC : ministère de la culture. CCIR : chambre de commerce et d'industrie de la région Île-de-France.

La Comue compte également cinq établissements associés (et dix partenaires<sup>4</sup>) : école des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) ; école nationale supérieure d'architecture de Marne-la-Vallée (EAVT) ; école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (Ensa PB) ; école nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (Ensa PM) ; école spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie (ESTP). Les établissements membres ou associés à l'UPE accueillent, en 2014-2015, 46 022 étudiants, dont plus de 36 000 dans les universités ; plus de 4 500 dans les écoles d'ingénieurs ; plus de 2 500 dans les écoles d'architecture et plus de 1 000 à la Comue<sup>5</sup>. L'ensemble des établissements membres, associés ou partenaires réunit 4 700 personnels, dont presque 2 300 chercheurs, enseignants-chercheurs et enseignants, plus de 2 400 administratifs, techniciens et ingénieurs, personnels des bibliothèques.

Dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA), les projets d'Idex<sup>6</sup> portés par la Comue ne sont pas sélectionnés au PIA 1 en 2012 (vague 1 et 2). En avril 2015, la Comue est présélectionnée pour un I-site<sup>7</sup> (PIA 2, vague 1) mais son projet n'est finalement pas retenu en janvier 2016<sup>8</sup>. Dans l'optique de concourir à la deuxième vague des I-site, l'UPE décide alors d'un changement de périmètre (CA de juillet 2016). En février 2017, l'université Paris-Est est lauréate de l'I-site<sup>9</sup>. Dénommé « Future » (*French university on urban research and education* / université française de recherche et d'enseignement sur la ville), ce projet scientifique et institutionnel est centré sur le thème de la « ville de demain ». Construit avec sept membres et associés de la Comue (Ifsttar, Upem, Esiee Paris, EAVT, EIVP, IGN, ENPC), il est d'une durée de dix ans avec une première période probatoire de quatre. Ce projet annonce la création d'une université cible en 2020, l'université Gustave Eiffel<sup>10</sup> (UGE) à partir de la fusion de l'EIVP, l'Esiee Paris, l'Upem, l'Ifsttar et l'EAVT. L'ENPC y est associée par convention bilatérale, celle-ci n'ayant pas souhaité intégrer l'université cible. L'UGE sera à terme porteuse de l'I-site. Celui-ci, porté actuellement par l'UPE, a obtenu un financement de 280 M€ (dont 9 M€ d'intérêts annuels). Le CNRS est partenaire extérieur du projet tout comme l'Upec depuis juillet 2017.

La précédente (et première) évaluation de l'EIVP par l'AERES, menée conjointement avec celle de l'ENPC, a fait l'objet d'un rapport publié en novembre 2014.

En intégrant dans ses réflexions les conclusions et recommandations de ce rapport, ainsi que les éléments fournis dans le rapport d'auto-évaluation (RAE) de l'EIVP, le comité a choisi d'accorder une importance toute particulière aux aspects suivants :

- le positionnement de l'EIVP dans la future université Gustave Eiffel ;
- les spécificités de l'école liées à son statut d'établissement public local sous la tutelle de la Ville de Paris ;
- la politique de la qualité : réalisations et perspectives ;
- la place de l'interdisciplinarité et de l'innovation pédagogique dans la formation.

---

<sup>4</sup> Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) ; Centre hospitalier intercommunal de Créteil (CHIC) ; Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) ; Établissement français du sang (EFS) ; Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ; Santé publique France (SPF) ; Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (APHP) ; Institut technologique forêt cellulose bois-construction ameublement (FCBA) ; Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) / École nationale des sciences géographiques (ENSG) ; Laboratoire de recherche sur les monuments historiques (LRMH).

<sup>5</sup> UPE, Upec, Upem, ENPC, ESIEE, ENSG, ESTP, EIVP, Enva, Ensa Paris-Belleville, ENSA Paris-Malaquais, Ensa Marne-la-Vallée. Université Paris-Est\* : les effectifs de l'enseignement supérieur en formation initiale en 2014-2015 (source Sies du Mesri).

<sup>6</sup> Initiative d'excellence.

<sup>7</sup> Initiative sciences innovation territoires économie.

<sup>8</sup> L'ambition scientifique, les partenariats socioéconomiques, la transformation institutionnelle et la politique en ressources humaines : ces quatre critères ont été notés C par le jury, les huit autres ayant reçu la note B. RAE (réf : Investissements d'avenir\_9\_FUTURE\_retour\_jury\_15).

<sup>9</sup> Les partenariats socioéconomiques et le transfert de technologie, la gouvernance, l'effectivité des procédures et du management : ces trois critères ont été notés 1 par le jury ; les neuf autres ayant reçu la note B. (réf : Investissements d'avenir\_10\_FUTURE\_retour\_jury\_17)

<sup>10</sup> Le projet institutionnel s'inspire de la *Wageningen University and Research* (WUR). La préfiguration est entamée dès 2017 : <http://www.future-isite.fr/qui-sommes-nous/?L=0>.

# Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement

## 1 / Un positionnement clair dans le domaine du génie urbain, bien ancré dans son territoire

L'EIVP se positionne comme une école d'ingénieurs de référence dans le domaine du génie urbain bénéficiant d'une longue tradition et d'une relation privilégiée avec sa tutelle, la Ville de Paris, qui offre un terrain d'expérimentation exceptionnel, à la fois à ses élèves, ses enseignants et ses chercheurs. L'école a fait d'importants efforts ces dernières années pour développer ses activités de recherche et les rendre plus visibles, diversifier ses formations et s'ouvrir à l'international. La période de référence pour la présente évaluation a été une période de forte croissance pour l'établissement qui a vu ses effectifs étudiants presque doubler depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013<sup>11</sup>, suite, d'une part, à l'intégration à l'école de la formation d'assistant en architecture EPS-AA et, d'autre part, au passage de la taille des promotions de la formation d'ingénieurs de 70 à 120 élèves. Même si son faible nombre d'enseignants-chercheurs pénalise l'école dans les classements d'écoles d'ingénieurs, elle n'a aucune difficulté à remplir chaque année ses promotions (avec une proportion de femmes<sup>12</sup> tout à fait remarquable) et l'insertion professionnelle de ses diplômés est excellente<sup>13</sup>.

Sa taille modeste a poussé l'EIVP à s'inscrire depuis longtemps dans une démarche d'alliances avec de nombreux partenaires académiques pour la recherche comme pour la formation, une stratégie qu'a toujours soutenue la Ville de Paris. Les perspectives ont singulièrement évolué par rapport à celles qui se dessinaient dans le rapport d'évaluation précédent de l'AERES publié en 2014. Le projet de fusion avec l'école Du Breuil en vue de la création d'une école des Métropoles a été abandonné (par décision de la Ville de Paris en 2016), et l'association avec l'école des Ponts Paris Tech (ENPC), jugée un moment stratégique par les deux partenaires et leurs tutelles, n'a pas conduit à toutes les synergies attendues, notamment du côté de la recherche<sup>14</sup>.

Acteur résolu de l'i-site « FUTURE », l'EIVP a choisi de s'engager, dès la labellisation de ce projet en février 2017<sup>15</sup>, dans la construction de l'université cible qui devait en être l'incarnation la plus forte. L'EIVP sera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 un des établissements membres de l'établissement expérimental université Gustave Eiffel (UGE) qui constituera un pôle d'excellence unique en France en recherche et formation autour de la thématique des villes durables, intelligentes et résilientes et des deux têtes de pont constituées par l'Upem et l'Ifsttar<sup>16</sup>.

Le positionnement de l'EIVP dans la future université Gustave Eiffel et son niveau d'intégration ont fait l'objet d'une large concertation au sein de l'établissement : le scénario retenu est celui d'une intégration avec conservation de la personnalité morale, dans le cadre proposé par l'ordonnance du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement des établissements d'enseignement supérieur. D'autres exigences ont été formulées par le conseil de perfectionnement de l'EIVP, en phase avec les préoccupations de la Ville de Paris. Elles concernent principalement le maintien de l'école sur son site actuel, sa capacité à produire des formations pour la Ville de Paris dans un cadre « in-house », sa capacité à conclure par elle-même des partenariats et le maintien d'un droit de regard de la Ville de Paris sur le montant des frais de scolarité<sup>17</sup>. La lecture du projet de statut de l'UGE présentement soumis aux instances de

<sup>11</sup> L'EIVP comptait 300 élèves ou stagiaires au 01/01/2013 et 557 au 01/01/2019 d'après l'annexe 2 au RAE fournie par l'établissement.

<sup>12</sup> Cette proportion s'est élevée à 40 % pour l'année universitaire 2018-2019, sur l'ensemble des élèves inscrits en formation initiale au cursus ingénieur, d'après l'annexe 2 au RAE. La parité femme/homme est atteinte dans les bi-cursus ingénieur-architecte.

<sup>13</sup> L'enquête d'insertion professionnelle 2018 menée en partenariat avec la CGE montre que les diplômés 2017 du cursus ingénieur sont pour 81,4 % d'entre eux en activité professionnelle (et seulement 3,4 % d'entre eux en recherche d'emploi). 92 % des jeunes diplômés ont trouvé leur emploi en moins de trois mois, dont 78 % avant même la fin de leurs études. 89,6 % d'entre eux ont été embauchés à Paris et en Ile-de-France.

<sup>14</sup> L'EIVP reste en revanche très attachée aux échanges d'élèves en 3<sup>ème</sup> année que facilite cette association avec l'ENPC.

<sup>15</sup> Comptes rendus des séances du CA des 1<sup>er</sup> mars et 14 juin 2017.

<sup>16</sup> Une des originalités de l'UGE sera de compter un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) parmi ses établissements membres.

<sup>17</sup> Compte-rendu de la séance du CA du 27 juin 2018 faisant état des recommandations du conseil de perfectionnement émises à l'issue de sa réunion du 9 janvier 2018.

l'ensemble des futurs membres de l'université montre que ces exigences seront satisfaites. Après avoir craint d'être dilués dans un grand ensemble, les enseignants de l'EIVP, pleinement associés à la mise en place de l'UGE *via* des groupes de travail, sont eux aussi rassurés dorénavant quant à la pertinence et aux atouts du projet leur permettant de conserver leur autonomie.

Aujourd'hui la Ville de Paris soutient sans réserve l'intégration de l'EIVP dans l'UGE comme une occasion unique, longtemps souhaitée, de dépasser les barrières de multiples natures induites par la petite taille de l'établissement. Ses partenaires académiques estiment de leur côté que la présence de l'EIVP enrichit de manière significative les thématiques de recherche de l'UGE en consolidant le volet « génie urbain » présent aussi à l'Upem. Des croisements fertiles avec la thématique de la mobilité portée par l'Ifsttar sont attendus et pour partie déjà à l'œuvre<sup>18</sup>. Plusieurs de ces partenaires partagent déjà, par ailleurs, des formations avec l'EIVP. Ils figurent tous, à ses côtés, parmi les membres fondateurs de l'ITE *Efficacity*, le centre de recherche et développement en Île-de-France pour la transition énergétique de la Ville créé en 2014 dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir. Finalement, le fait que l'école se situe dans Paris intra-muros, à une certaine distance donc du centre de gravité de l'UGE constitué par la Cité Descartes à Marne la Vallée, apparaît aux yeux de tous plutôt comme un atout, marquant la dimension métropolitaine de l'UGE (à l'échelle du Grand Paris) et des thématiques qu'elle porte, dont la mission d'appui aux politiques publiques inscrite dans son statut.

Le comité considère que la mise en place de l'université Gustave Eiffel représente pour l'EIVP une très belle opportunité que l'établissement a eu le mérite de saisir avec détermination et dynamisme et dont il va falloir poursuivre la construction avec les partenaires. Les entretiens avec les différents acteurs du projet durant la visite sur site ont témoigné de la culture du partage et de l'esprit de solidarité qui les animent.

**Le comité recommande à l'établissement de bien explorer toutes les synergies offertes par la future université, non seulement en recherche mais aussi en formation.** À titre d'exemple, l'importante réforme du cursus ingénieur en cours pour l'adapter aux métiers de demain du génie urbain pourrait sans doute trouver des appuis chez les partenaires de l'UGE. Afin d'aider l'EIVP à afficher ses spécificités au sein de l'UGE, la Ville de Paris gagnerait, de son côté, à en faire sa porte d'entrée naturelle et privilégiée vers l'offre de recherche qui sera rassemblée dans ce nouvel établissement.

## 2 / Une stratégie de développement soigneusement définie, aux ambitions à adapter aux moyens humains dont dispose l'établissement

La stratégie institutionnelle de l'EIVP est énoncée de manière claire dans le contrat d'objectifs et de moyens, devenu contrat d'objectifs et de performances pour la période 2017-2021, établi avec la Ville de Paris. Celui-ci se décline en 4 orientations stratégiques : anticiper l'évolution des métiers de la ville de demain ; renforcer la notoriété et l'image de l'école ; construire le positionnement de l'école au sein du pôle universitaire I-site « FUTURE » (et redéfinir sa stratégie d'association à l'école des Ponts Paris Tech sur le champ de la ville de demain) ; contribuer au développement de la Ville de Paris, de l'aire métropolitaine et des métropoles. Par ailleurs, 17 objectifs opérationnels se répartissent de manière assez homogène sur les trois missions de l'école que sont la formation, la formation continue et la recherche, avec un dernier volet consacré à son rayonnement et son management. L'élaboration du contrat et le suivi annuel de son exécution font l'objet d'un dialogue ouvert et constructif avec la Ville de Paris et sa direction de l'attractivité et de l'emploi (DAE).

L'examen du bilan 2016 du contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2013-2016 montre que la plupart des objectifs ont été atteints durant la période de référence. Dans un contexte d'augmentation des effectifs d'élèves (à pas désormais plus cadencés que dans la phase de croissance exponentielle récente) et de stabilité de la subvention allouée par la tutelle, l'objectif d'augmenter la part des ressources propres dans le budget de fonctionnement de l'école (en développant notamment les formations en apprentissage et les chaires d'enseignement et de recherche) et de renforcer l'efficacité de sa gestion figure en bonne place dans le projet de développement de l'établissement pour la période 2017-2020. L'absence d'engagement de la tutelle sur le maintien de sa dotation de fonctionnement est une source d'inquiétude, même si celle-ci est restée relativement stable de 2014 à 2016 après l'intégration de la formation d'assistant en architecture de

---

<sup>18</sup> Le thème « Les rues de demain » retenu pour la 12<sup>ème</sup> université d'été organisée par l'EIVP, cette année en partenariat avec l'Ifsttar, en témoigne, de même que la création, toute récente et pour une durée de 3 ans, d'une chaire de recherche sur la thématique « Economie circulaire et métabolisme urbain » par l'Ifsttar et la Métropole du Grand Paris.

l'EPS-AA. Des ambitions sont affichées en recherche (un des objectifs opérationnels du contrat 2017-2021<sup>19</sup> s'intitule « intensifier la recherche en génie urbain ») sans que des moyens financiers ou humains leur soient explicitement consentis.

Toutes les pistes envisagées par l'établissement pour augmenter la part de ses ressources propres (qui se sont élevées à 25 % des recettes totales de fonctionnement sur les exercices 2014 à 2018<sup>20</sup>, masse salariale comprise) sont certes prometteuses, l'université Gustave Eiffel va en ouvrir d'autres probablement, mais toutes exigent un minimum de moyens humains pour leur mise en œuvre. Or, le potentiel d'enseignants et enseignants-chercheurs de l'EIVP, qui n'a jamais été très élevé, peut être aujourd'hui qualifié de sous-critique<sup>21</sup>, suite notamment au départ de deux enseignantes-chercheuses au cours de l'année universitaire 2018-2019 (dont les postes devraient toutefois être republiés). La visite sur site a révélé un sentiment de malaise chez beaucoup d'enseignants-chercheurs de l'EIVP devant l'importance et la diversité des charges qui pèsent sur leurs épaules, les privant des temps d'échanges et de respiration nécessaires à une bonne appropriation des évolutions en cours de leur établissement et à l'expression de la créativité de chacun.

**Le comité recommande à l'EIVP de stabiliser son potentiel d'enseignants-chercheurs, voire de l'étoffer, en prenant auparavant le temps, comme la direction l'a récemment entrepris avec l'aide d'un prestataire extérieur, de clarifier les missions qui leur sont confiées et la déclinaison de ces dernières en heures consacrées à l'enseignement, l'animation de l'enseignement, la recherche ou encore le pilotage de projets stratégiques pour l'établissement. Le comité estime qu'une telle démarche de clarification devrait permettre à la fois de redonner du sens à la mission de chacun et d'établir une meilleure hiérarchisation des priorités au sein de l'établissement. Elle est aussi un passage obligé en vue de l'intégration dans l'université Gustave Eiffel.**

Les problématiques de développement durable et responsabilité sociétale entrant en résonance avec le champ thématique de l'école et ses valeurs, elles ont été très tôt, inscrites au cœur de la stratégie de développement de l'EIVP avec la mise en place, dès 2011, d'un plan vert pluriannuel lui ayant valu l'obtention en 2016, aux côtés de 9 autres universités et écoles, du label DD&RS<sup>22</sup> de l'enseignement supérieur. Avec son conseil de perfectionnement où les employeurs du secteur privé comme du secteur public sont très présents, l'établissement dispose d'une instance de prospective très précieuse pour réfléchir aux évolutions souhaitables de son offre de formation en réponse aux transformations des métiers du génie urbain dans le contexte de la transition énergétique<sup>23</sup>. Le conseil scientifique commun ENPC-EIVP mis en place depuis mai 2013 dans le cadre de la convention d'association entre ces deux établissements n'a joué ce rôle du côté de la recherche qu'à de rares occasions, comme lorsqu'en novembre 2016 a été validée l'introduction d'un 4<sup>ème</sup> axe de recherche au sein de l'EIVP autour des « systèmes urbains numériques »<sup>24</sup>.

---

<sup>19</sup> Contrat d'objectifs et de performances Ville de Paris – École des ingénieurs de la Ville de Paris 2017-2021, p. 8.

<sup>20</sup> RAE p.19.

<sup>21</sup> Le site internet de l'EIVP affiche, dans sa rubrique consacrée à la recherche, le chiffre de 9 enseignants-chercheurs rattachés à l'établissement (chiffre tenant compte des départs récents précités), tandis que le tableau des effectifs présenté au CT du 1<sup>er</sup> décembre 2018 fait état de 15 emplois d'enseignants et enseignants-chercheurs (ou assimilés) créés par la Ville de Paris, dont 3 sont aujourd'hui vacants.

<sup>22</sup> DD&RS : développement durable & responsabilité sociétale.

<sup>23</sup> Les réflexions de ce Conseil ont notamment conduit à l'organisation, au début de l'année 2019, d'ateliers dits « Employeurs » (10 en tout du 15/02 au 01/04/2019 ayant mobilisé 126 participants extérieurs, et auxquels enseignants et étudiants ont été conviés), qui ont jeté les bases de la réforme pédagogique du cursus ingénieur en cours.

<sup>24</sup> Bilan 2016 du Contrat d'Objectifs et de Moyens Ville de Paris-EIVP, p. 5.

# La gouvernance et le pilotage de l'établissement

## 1 / Une organisation lisible, à la recherche de plus de transversalité

L'organisation de l'EIVP formalisée en 2015 est classique et adaptée à la taille et aux missions de l'établissement. Elle comprend : des services et missions rattachés au directeur (direction scientifique, direction des relations internationales, communication et relations entreprises), deux services de support et management (le secrétariat général d'un côté, une direction des systèmes d'information de l'autre), deux services opérationnels dans le domaine de la formation (direction de l'enseignement en charge de toutes les formations initiales, et direction de la formation continue) et six départements d'enseignement et de recherche, pour certains décomposés en pôles thématiques. L'établissement cherche à améliorer la coordination entre les services, faisant le constat d'une certaine difficulté rencontrée par son organisation actuelle à prendre en charge des processus transverses<sup>25</sup>. Il y a une adhésion des personnels à cet objectif<sup>26</sup> et la mission « d'amélioration de la qualité des *process* et de l'organisation autour des nouveaux outils »<sup>27</sup> confiée à la secrétaire générale adjointe recrutée en juillet 2018, est de nature à recréer du lien entre les différents services. Au vu des forces en présence, la fusion des six départements d'enseignement et de recherche en un seul département (conservant des responsables pour les regroupements de disciplines ou de formations jugés pertinents en termes d'organisation) serait de nature à favoriser les synergies recherchées. **Le comité invite l'établissement à mener une réflexion dans ce sens.**

## 2 / Une gouvernance qui joue la transparence et une politique de communication dynamique

De par son statut, l'EIVP est dotée d'un conseil d'administration limité à 15 membres, où les élus issus du conseil de la Ville de Paris détiennent la majorité (8 sièges sur 15) et dont les prérogatives sont celles de l'assemblée délibérante d'une collectivité locale. Les élèves y siègent à travers deux de leurs délégués. Les représentants des personnels y sont invités sans voix délibérative. Le conseil d'administration (CA) se réunit quatre ou cinq fois par an et traite de questions stratégiques pour l'établissement, dont certaines sont ensuite portées devant le conseil de la Ville de Paris, ce qui exige à la fois précision et transparence dans les débats et les propositions.

Les décisions du CA sont éclairées par les avis de plusieurs instances consultatives dont un conseil de perfectionnement (réunissant employeurs privés et publics, corps enseignant et élèves), un comité technique (CT) et un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) mis en place en 2015, et le conseil d'enseignement et de la vie étudiante. Pour la recherche, comme cela a été déjà évoqué précédemment, l'EIVP a décidé depuis 2013 de partager son conseil scientifique avec l'ENPC dans le cadre de son association avec cette école. Mais le rôle d'accompagnement de la politique scientifique de l'EIVP sera naturellement confié aux instances de l'UGE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 : vice-présidence Recherche, collège des composantes de recherche et Conseil académique.

Les priorités stratégiques et opérationnelles de l'établissement sont discutées au sein d'un comité de direction qui comprend 12 membres (dont 3 enseignants) et qui se réunit tous les mois autour de l'équipe de direction restreinte. Des comptes rendus des réunions de ce comité sont diffusés depuis janvier 2017 auprès de l'ensemble du personnel, signe d'une volonté de transparence autour des orientations de l'école et de ses projets. La direction entretient par ailleurs une relation de proximité appréciée avec l'ensemble des personnels.

Des référents dans les domaines du développement durable, de la déontologie, du handicap et de l'égalité femmes/hommes ont été désignés. **Le comité recommande que les actions de ces référents soient identifiées de manière plus précise et fassent l'objet d'une communication, en particulier dans les instances et les espaces de communication de l'école.**

La politique de communication de l'établissement est dynamique et en cohérence avec l'identité de l'établissement. Le site internet, qui a été remanié en 2018, est lisible, offre une version en langue anglaise et

---

<sup>25</sup> RAE p. 14.

<sup>26</sup> Visite sur site.

<sup>27</sup> RAE p. 15.

balaye de manière globale les différents champs de formation et de recherche de l'école. La communication des actualités de l'école sur les différents axes est aussi présente par le biais de vecteurs multiples (réseaux sociaux, relations presse). S'agissant de la communication interne, l'organisation de réunions d'informations à destination du personnel et des élèves et la diffusion de communiqués par voie de messagerie ou d'affichage permettent d'associer tous les acteurs qui le souhaitent à la vie de l'école. Enfin, on peut noter une participation active de l'école au groupe de travail mis en place dans le cadre de l'I-site autour des enjeux de la communication et de l'élaboration d'outils destinés à présenter la future université Gustave Eiffel.

### 3 / Un pilotage de la qualité et des outils d'analyse et de suivi à construire

La politique qualité est portée par la secrétaire générale adjointe qui a été recrutée récemment pour cette mission. Cette politique est en cours de construction et de formalisation. L'équipe de direction s'est saisie de la question mais la mise en œuvre et les changements organisationnels induits restent en cours de déploiement. Un plan d'actions et un accompagnement à la démarche sont prévus. Deux processus critiques ont été identifiés, l'un concernant la gestion des emplois du temps et l'autre le recrutement de vacataires (très nombreux et d'horizons professionnels divers au sein de l'établissement), puis analysés en termes de besoin des usagers, de choix des outils pour améliorer toute la chaîne de traitement et d'implication sur l'organisation à mettre en place pour gagner en efficacité. Si les efforts ont été récompensés en ce qui concerne le premier point, l'établissement est encore au milieu du gué sur le second qui bouleverse beaucoup d'habitudes et suscite beaucoup de résistances au changement, au point qu'il a été jugé nécessaire de faire appel à un cabinet extérieur pour continuer d'avancer sur ce dossier.

**Le comité encourage fortement l'EIVP à poursuivre la démarche entreprise de formalisation des processus, assortie d'un choix d'outils de gestion lui permettant de mieux structurer son organisation.**

En matière d'aide au pilotage, l'EIVP dispose notamment des indicateurs produits dans le cadre du contrat d'objectifs conclu avec la Ville de Paris. L'école a mis à jour en 2016, l'architecture de la comptabilité analytique dans son système d'information comptable, ce qui lui permet d'avoir une vision des coûts complets de chacune de ses activités. L'école est en revanche peu outillée pour le suivi et la maîtrise de sa masse salariale. Si, dans le contrat d'objectifs avec la Ville de Paris, une limitation de l'évolution de la masse salariale est prévue, la politique et le schéma d'emplois de l'école, pour respecter cet objectif, apparaissent comme moins formalisés. La capacité de l'école à disposer, en particulier, d'informations financières précises à propos de la rémunération des vacataires est à approfondir.

L'école ne dispose pas d'un schéma directeur immobilier en sa qualité de locataire. Néanmoins, l'incidence de l'évolution des modalités d'enseignement pourra nécessiter de revoir les besoins en terme de surfaces et d'organisation de ces surfaces.

L'attribution des moyens fait l'objet de discussions au sein du comité de direction et de différents comités afin de déterminer les priorités de l'école et les moyens associés.

**Le comité estime que la formalisation de ce processus et la communication des arbitrages aux différents services opérationnels doivent être renforcées et recommande d'approfondir la démarche relative à la construction d'indicateurs et d'outils de pilotage. La formalisation d'un comité de lancement des projets et d'un comité de pilotage des systèmes d'information, telle qu'annoncée par l'établissement, sera de nature à favoriser l'émergence de tels indicateurs et outils de suivi.**

### 4 / Les grandes fonctions du pilotage : ressources humaines, finances, immobilier, système d'information

*a/ Une gestion des personnels en émergence et un dialogue social qui porte ses fruits*

La politique de formation et d'accompagnement des personnels est récente, la formalisation d'un plan de formation datant de 2018. Un dispositif d'évaluation des personnels à travers des entretiens annuels a été mis en place en 2014. L'absence de véritable statut d'enseignant-chercheur au sein de l'EIVP, si elle ne nuit pas à

l'attractivité de l'établissement dans ses recrutements, semble de nature à compliquer la progression dans leur carrière de cette catégorie de personnels<sup>28</sup>. Elle engendre aussi une grande disparité de situations entre des personnes exerçant des missions très proches, ce qui n'est pas facteur de cohésion au sein de l'équipe pédagogique. L'école a mené ces dernières années une politique de dé-précarisation importante des personnels contractuels afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance : la part de contrats à durée déterminée a été ramenée de 73 % à 40 % de l'effectif entre octobre 2014 et octobre 2018<sup>29</sup>. Malgré ses efforts, l'école connaît un *turn-over* élevé à la fois chez ses personnels administratifs et ses personnels enseignants<sup>30</sup>. Si ce phénomène a le mérite d'amener des personnes au regard neuf capables d'adhérer plus facilement aux transformations en cours au sein de l'établissement, il peut être également source d'instabilité. Il apparaît aussi que des personnels nouvellement recrutés ont du mal à identifier clairement leurs missions une fois en place, ce qui peut les amener à chercher à quitter assez vite leur poste.

**Le comité recommande de définir de manière claire et uniforme les obligations et missions des différentes catégories de personnels et de tracer ces éléments dans un document cadre de gestion, en particulier dans la perspective de la création de la future université Gustave Eiffel.**

L'école anime un dialogue social au travers des instances réglementaires que sont le comité technique (CT), le CHSCT et les commissions consultatives paritaires. Des dispositifs complémentaires comme des groupes de travail viennent enrichir ce dialogue comme, par exemple, ceux mis en place pour la création de l'université Gustave Eiffel.

La politique d'action sociale de l'école s'inscrit dans celle menée par sa tutelle et bénéficie des liens établis avec son centre d'action sociale, ou son comité médical pour la médecine préventive. Mais l'EIVP développe aussi des prestations adaptées aux besoins plus spécifiques de ses personnels. Ainsi un dispositif de titres restaurant a été mis en place récemment pour pallier l'éloignement du site Rébeval des cantines de la Ville de Paris<sup>31</sup>.

Un correspondant handicap a été nommé pour les personnels et pour les étudiants et le travail mené récemment sur l'accessibilité des bâtiments a constitué la première étape de l'élaboration d'un schéma directeur du handicap.

Les questions liées aux conditions de travail et en particulier aux risques psycho-sociaux ont été appréhendées par l'école dans le cadre d'une enquête menée en 2017. Un constat sur la nécessité d'opérer des changements organisationnels et méthodologiques a été partagé.

**Le comité recommande que la mise en œuvre de ces changements au travers d'un plan d'actions, soit poursuivie.**

*b/ Un budget suivi mais dont la répartition doit faire l'objet d'un dialogue mieux partagé*

L'école organise un débat d'orientation budgétaire en amont du vote du budget et une note est envoyée aux administrateurs. L'organisation de l'allocation des moyens ne fait pas l'objet d'une formalisation précise avec un arbitrage sous forme d'enveloppes. Une évolution du dispositif est annoncée pour 2019 avec la mise en place d'un dialogue de gestion avec les services et les départements d'enseignement et de recherche, et d'un comité de lancement de projets.

**Le comité recommande que cette démarche, de nature à mieux responsabiliser l'ensemble des acteurs au sein de l'établissement, soit mise en place de manière prioritaire.**

---

<sup>28</sup> La titularisation de certains d'entre eux au bout de deux CDD de 3 ans se fait aujourd'hui sur des emplois de la filière technique de la fonction publique de la ville et des administrations de Paris comme ingénieur et architecte d'administrations parisiennes.

<sup>29</sup> RAE, p. 20

<sup>30</sup> Le taux de rotation des personnels, toutes catégories confondues, a été de 20 % en 2017 et de 32 % en 2018, d'après un document communiqué au comité par l'établissement.

<sup>31</sup> RAE, p. 21, et visite sur site.

Le rôle et les modalités de fonctionnement du comité de lancement de projets devront faire l'objet d'une formalisation et d'une communication afin de permettre l'adhésion de l'ensemble de la communauté à ses propositions.

La gestion financière et comptable de l'école est réalisée sous le contrôle de la direction régionale des finances publiques (DRFIP). Le processus de gestion des recettes a fait l'objet de modifications avec, en particulier, la réactivation de régies d'avances et de recettes. Les procédures sont formalisées par le biais d'arrêtés.

Des rencontres régulières sont organisées avec les services de la DRFIP et les services de la Ville de Paris afin de mesurer la situation et les perspectives financières de l'école.

### *c/ Un patrimoine restreint dont l'utilisation est maîtrisée*

En sa qualité de preneur unique d'un bail commercial, l'école assume la responsabilité de l'entretien des locaux, des réparations, qu'il s'agisse de la maintenance courante ou de la maintenance lourde. La gestion logistique et immobilière est placée sous l'autorité du secrétariat général et fait l'objet d'une formalisation et d'un suivi régulier, avec une fréquence adaptée aux différentes opérations de maintenance.

La prise en compte de l'accessibilité des locaux est en cours. L'école a mené un audit accessibilité en 2019 et l'élaboration d'un schéma d'accessibilité est prévue, qui permettra d'identifier les travaux à mener et de planifier leur réalisation, tant en termes de mobilisation des équipes que de programmation des crédits dédiés.

**Le comité recommande que le suivi de ces travaux fasse l'objet d'une communication spécifique dans les instances de l'école (CT et CHSCT).**

La problématique de la transition énergétique est intégrée dans le cadre de la politique immobilière de l'école avec l'existence d'un tableau de bord environnemental. Cet outil a permis d'identifier des actions correctrices à mettre en place, actions planifiées en 2019 (remplacement de la GTB). Les notions de biodiversité pour les espaces verts et de gestion environnementale sont aussi intégrées dans le cadre de la politique des achats de l'école.

### *d/ Une gestion des moyens informatiques à consolider*

La direction des systèmes d'information est composée de quatre personnes, dont le directeur en poste depuis le mois de juin et un apprenti qui termine sa formation. L'équipe est centrée essentiellement sur les services offerts aux élèves, qui comprennent la mise à disposition d'un parc de 184 ordinateurs portables, tous pourvus d'un accès à une vingtaine de logiciels, la gestion du matériel dans les salles de cours, des photocopieurs et de l'espace partagé sur un serveur.

L'accompagnement des enseignants porte sur la mise en place de l'outil Moodle : ce projet, qui a été initié il y a un an pour moderniser la pédagogie de l'école, est également porté par l'ingénieur pédagogique. La DSI accompagne les enseignant-chercheurs dans le recensement et l'installation des applications métier utilisées pour certains cours. Pour les services administratifs, des logiciels métiers sont disponibles.

Le schéma directeur informatique bien qu'existant est obsolète, et à ce jour aucun comité de pilotage n'a été mis en place pour le réactualiser. La programmation et le suivi du budget de la DSI ne sont pas traités au niveau de la direction des systèmes d'information, la politique d'achat étant basée sur un simple renouvellement au bout de cinq ans.

**Le comité recommande de confier à l'équipe de la direction des systèmes d'information l'élaboration de son budget et la révision du schéma directeur associé, en concertation avec le comité de pilotage du SI dont l'EIVP a prévu de bientôt se doter.**

L'infrastructure réseau du site de l'école donne satisfaction : double serveur avec virtualisation, couverture Wi-Fi de toutes les salles, connexion fibre avec l'opérateur Orange. Toutefois, des réflexions sont en cours pour disposer d'un lien fibre avec le site de Marne-la-Vallée, et implanter un deuxième serveur.

Un plan de reprise d'activité allégé est en place, mais vu le faible effectif de la DSI, aucune procédure d'astreinte n'a été mise en œuvre, ce qui constitue une fragilité pour l'établissement à essayer de corriger.

Enfin, dans le cadre des réflexions de la future université Gustave Eiffel, le directeur du service informatique participe au groupe de travail des DSI, les réflexions actuelles portant sur la plateforme Moodle, la messagerie, la visio-conférence et l'outil de gestion des tickets.

**La DSI de l'EIVP est donc bien engagée dans le processus de construction de l'UGE et le comité l'encourage évidemment à le rester.**

## La recherche et la formation

### 1 / Une politique de recherche et de valorisation à laquelle la future université Gustave Eiffel offre de nouvelles perspectives

Compte tenu de la taille de l'école et d'un volume d'activités en recherche ne pouvant se comparer à celui d'autres établissements comme les universités, le comité a jugé opportun de réunir dans une même section recherche et valorisation.

#### *a/ Une recherche interdisciplinaire par nature et marquée par une forte activité contractuelle*

La recherche menée par l'EIVP s'organise autour de quatre thématiques (résilience urbaine et son ingénierie ; énergie en ville et climat urbain ; aménagement urbain opérationnel et espaces publics ; systèmes urbains numériques), en parfaite adéquation avec le positionnement de l'école dans le domaine du génie urbain. Les chercheurs relevant des trois premières thématiques, aujourd'hui au nombre de 7, sont membres du laboratoire d'urbanisme Lab'Urba (EA), dont l'EIVP est cotutelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 aux côtés de l'Upec et de l'Upem. Ceux relevant de la quatrième thématique, au nombre de 2, sont rattachés au Laboratoire de sciences et technologies de l'information géographique pour la ville et les territoires durables (LaSTIG), dont l'EIVP deviendra cotutelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, aux côtés de l'IGN et de l'Upem. Bien que le poids de l'EIVP dans ces deux unités de recherche, qui comptent chacune une cinquantaine de chercheurs ou enseignants-chercheurs, soit plus que modeste, les apports de ses enseignants-chercheurs y sont reconnus, notamment pour leur capacité à développer des projets de recherche partenariale à caractère applicatif fort et en lien avec des problématiques et des acteurs de la société civile<sup>32</sup>.

De fait, le nombre de projets contractés auprès de multiples partenaires ou financeurs de 2014 à 2019 est tout à fait conséquent<sup>33</sup>, ce qui traduit à la fois le dynamisme de la politique scientifique menée ces dernières années par la direction de l'école et la qualité des recrutements effectués. Les recettes issues de cette activité contractuelle (qui ont dépassé 600 k€ en 2016 et 2018) permettent à l'EIVP de dégager quelques marges de manœuvre pour financer d'autres charges de fonctionnement et, entre autres, apporter sa contribution au budget des deux laboratoires de rattachement de ses enseignants-chercheurs, avec une dotation annuelle par chercheur comparable à celle de l'Upem pour ce qui concerne le laboratoire Lab'Urba.

En matière de pilotage, l'établissement assure, depuis 2016, un suivi administratif et financier des contrats de recherche, mais n'offre pas d'assistance au montage de projets. Ce service fait partie de ceux qu'il est fortement envisagé de mutualiser au sein de la future université Gustave Eiffel, en tirant le meilleur parti de la complémentarité des savoir-faire déjà présents dans ce domaine au sein des établissements membres et le comité recommande de pousser cette réflexion jusqu'à son terme. Outre son rôle essentiel dans la définition et la mise en œuvre de la politique scientifique de l'établissement, la direction scientifique assume une animation transversale de la recherche au sein de l'établissement qui va du développement de nouveaux partenariats, au suivi des doctorants et au renforcement du lien entre la recherche et la formation. Elle a été très active dans la mise en place des deux chaires industrielles (cf. partie valorisation). Le site internet de l'établissement met bien en avant les thématiques de recherche des équipes de l'EIVP ainsi que les projets dans lesquels elles sont ou ont été impliquées, dans des termes accessibles au grand public.

**Dans la logique de l'intégration imminente de l'EIVP dans l'UGE et d'une articulation dorénavant forte de sa politique de recherche avec celle des deux laboratoires Lab'Urba et LaSTIG, le comité recommande de compléter à l'avenir cet effort de communication par des *focus* sur des recherches menées au sein de ces deux laboratoires n'impliquant pas nécessairement des personnels de l'EIVP.**

<sup>32</sup> Visite sur site. L'exemple a été notamment donné au comité du projet Urban Risk Lab (URL), lauréat de l'appel à projets Tremplin de l'I-site en 2018, dont la conception et la labellisation doivent beaucoup à la capacité des EC de l'EIVP à rapprocher différentes communautés disciplinaires et des acteurs multiples, ici autour de la thématique des risques et crises en milieu urbain.

<sup>33</sup> L'annexe 5 au RAE en dénombre 27, parmi lesquels figurent 7 contrats ANR, 2 contrats européens H2020, 2 projets européens InterregIVb, 2 projets financés par le labex Futurs Urbains, 2 projets financés par l'I-site et 4 projets financés par la Ville de Paris

S'il est un indicateur sur lequel l'EIVP n'a pas progressé depuis la précédente évaluation par l'Hcéres, c'est le nombre d'EC titulaires d'une HDR, limité à 1 comme en 2014. C'est un sujet de préoccupation pour la direction de l'école mais qui traduit avant tout le fait que la plupart des enseignants-chercheurs en exercice aujourd'hui à l'EIVP y ont été recrutés il y a moins de 10 ans. Il est important en revanche que l'établissement se donne les moyens de conserver ses talents et futurs cadres, en leur donnant des perspectives de carrière attractives. L'accent mis à juste titre sur une utilité opérationnelle quasi-immédiate des recherches menées au sein de l'école, ainsi que leur vocation à s'autofinancer, sont autant de facteurs pouvant contrecarrer une activité de publication soutenue par les enseignants-chercheurs de l'EIVP<sup>34</sup>, nécessaire à leur reconnaissance dans le milieu académique.

**Trouver un équilibre entre ces divers impératifs apparaît comme un enjeu de taille pour les années à venir. Le comité considère que l'EIVP devrait faire une priorité du recrutement de quelques enseignants-chercheurs supplémentaires, afin de pérenniser sa dynamique actuelle en recherche.**

Le choix pourrait être fait soit de renforcer une thématique déjà présente, soit d'en développer une nouvelle jugée stratégique dans le domaine du génie urbain, après concertation avec les directions des laboratoires Lab'Urba et LaSTIG ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires recherche de l'école au sein de l'Université Gustave Eiffel. Aborder cette réflexion au niveau de l'UGE devrait permettre, comme cela est évoqué dans le rapport d'auto-évaluation<sup>35</sup>, de relâcher les éventuelles tensions entre besoins en formation et besoins en recherche, aujourd'hui amplifiées par la petite taille de l'établissement.

### *b/ Un transfert des connaissances axé sur les politiques publiques et leurs acteurs*

Le maintien et le développement d'une recherche partenariale avec les acteurs socio-économiques est une attente forte de la tutelle de l'école, rappelée dans le contrat d'objectif et de performance 2017-2021. L'objectif majeur est de promouvoir la visibilité et la notoriété de l'école à l'international et auprès des entreprises autour de ses quatre thématiques de recherche déclinant les problématiques actuelles du génie urbain. Il est attendu notamment d'augmenter le nombre de projets partenariaux (17 en 2017, 21 visés en 2021), de chaires (2 en 2019, 3 pour 2021), de colloques organisés (12 en 2017, 15 pour 2021).

Le bilan d'activité de la recherche à l'EIVP, publié en 2016, présente en détail 23 projets menés sur les trois dernières années en association avec des universités françaises ou internationales, relevant essentiellement de politiques publiques. À noter que trois de ces projets ont été menés intégralement par l'équipe de l'école pour la ville de Paris : Eco-Quartier, Interne (rénovation énergétique de l'immobilier parisien), Retracer (réhabilitation thermique du patrimoine ancien) ; ce qui montre la proximité entre l'EIVP et sa tutelle, et reste un de ses atouts majeurs.

Deux chaires d'enseignement et de recherche avec des entreprises ont aussi été créées : l'une en 2017 dédiée à « l'éclairage urbain du futur » pour trois ans avec la société Evesa, et l'autre en 2018 pour une durée de deux ans dédiée à la « valorisation des terres issues des chantiers urbains » avec la société ECT, avec pour objectif une valorisation économique de la recherche. Cela se traduit notamment par une à deux conférences annuelles ouvertes aux étudiants et entreprises extérieures, un challenge entreprise inter-écoles sur la thématique de l'éclairage (qui a mobilisé cette année plus de 300 participants issus de 50 écoles sur une durée de 2 à 3 mois), et le recrutement cette année d'un thésard.

La valorisation de la recherche menée par les équipes de l'EIVP s'exprime aujourd'hui davantage en termes d'appui aux politiques publiques dans le domaine de l'ingénierie urbaine que de développement de l'innovation et de transfert technologique<sup>36</sup>. Le projet mené avec l'établissement public territorial de bassin de la Loire<sup>37</sup>, visant à améliorer la prise en compte des risques de défaillances en cascade des services urbains sur le bassin de la Loire et de ses affluents, est à ce titre un exemple de valorisation de la connaissance scientifique développée par l'école.

<sup>34</sup> Le contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2013-2016 fait état de 6 articles publiés dans des revues avec comité de lecture pour l'année 2016, chiffre que le contrat d'objectifs et de performance pour la période 2017-2021 propose de doubler à l'horizon 2020.

<sup>35</sup> RAE p. 33.

<sup>36</sup> On ne trouve pas de brevets dans la production scientifique de l'EIVP ou de création d'entreprise issue de la recherche menée par ses équipes.

<sup>37</sup> La recherche à l'EIVP Bilan 2015-2016, p. 36.

L'intégration de l'EIVP dans l'université Gustave Eiffel en 2020 permettra assurément à l'école d'accéder à d'autres opportunités de valorisation de la recherche. Le comité a ainsi apprécié que la réflexion sur les conditions de poursuite de la dynamique des chaires d'enseignement et de recherche en génie urbain, qu'il a été récemment demandé de mener au directeur scientifique de l'EIVP, se place dans la perspective certes d'abord de l'EIVP, mais aussi plus largement de l'université Gustave Eiffel<sup>38</sup>.

**Le comité recommande toutefois de veiller à ce que la spécificité de l'école soit maintenue, voire développée, à savoir ses divers partenariats avec la Ville de Paris en tant que prestataire d'ingénierie pour la co-construction de ses politiques publiques.**

L'action majeure de l'école en termes de diffusion de connaissances scientifiques est l'université d'été. Cet événement en est à sa 12<sup>ème</sup> édition. Il permet à l'école d'affirmer son positionnement sur le génie urbain et, de par le nombre important et la diversité des participants, donne à l'EIVP une visibilité importante.

## 2 / Le lien entre recherche et formation : une réalité, sans doute appelée à se réinventer encore

L'articulation entre recherche et formation concerne essentiellement la formation des ingénieurs (semaine d'initiation à la recherche en 1<sup>ère</sup> année mise en place depuis février 2017, travaux « étude et recherche » TER, stages, ouverture aux événements scientifiques organisés par l'école, etc.). L'implication des équipes de recherche dans le cycle ingénieur se traduit ainsi par la mise en place de projets en 1<sup>ère</sup> année et de stages de recherche en 2<sup>ème</sup> année<sup>39</sup> en lien notamment avec les thèmes retenus par le laboratoire de recherche (résilience de la ville, problématiques énergétiques, systèmes urbains numériques) et ceux des entreprises partenaires de l'école. Ces activités font l'objet de rapports des élèves et l'école travaille actuellement sur la mise en valeur de cette « littérature grise » avec son centre de documentation.

Le taux de poursuite en thèse reste néanmoins faible<sup>40</sup>, sans doute en raison de la bonne employabilité des diplômés de l'EIVP au niveau Bac+5. Le caractère généraliste de la formation ne facilite pas son ouverture aux avancées les plus récentes de la recherche dans le domaine du génie urbain.

**Le comité estime qu'il pourrait être intéressant pour l'EIVP de proposer, comme le font d'autres écoles, un cursus recherche à partir de la deuxième année, couplé à une mobilité internationale d'un semestre dans un laboratoire étranger partenaire sur un projet défini à l'avance.**

Les doctorants de l'EIVP sont rattachés à l'école doctorale « Ville, transports et territoires » de l'UPE. Ils sont facilement associés à l'enseignement au sein de l'école, notamment dans l'encadrement des projets.

## 3 / La politique de formation tout au long de la vie

### *a/ Une offre diversifiée centrée sur le génie urbain et largement interdisciplinaire*

L'EIVP, dont la principale mission statutaire est la formation d'ingénieurs dans le domaine du génie urbain, a enrichi son offre et développé, en 6 ans, de nouvelles formations en partenariat avec d'autres structures d'enseignement supérieur (école des Ponts-ParisTech, Engees, Ensa Paris-Belleville, EAVT, Ensa Paris La Villette et école d'Urbanisme de Paris). De niveau Bac + 2 à Bac + 8, les diplômes sont de nature multiple (Mastères spécialisés, diplômes d'établissement, licence professionnelle), adaptés aux différents publics et aux demandes des entreprises. Pour l'année universitaire en cours, on dénombre, sur les 557 étudiants inscrits à l'EIVP, 337 élèves ingénieurs, dont 44 élèves fonctionnaires et 33 étudiants internationaux, 24 étudiants en programmes d'échange pour un ou deux semestres au sein du cursus ingénieur, 51 et 14 étudiants respectivement dans les deux bi-cursus architecte-ingénieur et ingénieur-architecte<sup>41</sup> mis en place avec l'Ensa Paris la Villette. S'y ajoutent 72 élèves dans la formation EPS-AA, 23 étudiants dans la licence professionnelle

<sup>38</sup> Lettre de mission du directeur scientifique de l'EIVP pour la période courant du 23 juillet 2019 au 29 février 2020.

<sup>39</sup> Programme des enseignements Année 2017-2018, p. 8.

<sup>40</sup> Le RAE mentionne un taux de poursuite en thèse de 3,1 % pour la promotion 2016, légèrement inférieur à celui de 4,2 % en moyenne observé sur les trois années précédentes. L'annexe 2 au RAE dénombre 7 inscrits en thèse en 2017-2018 et 5 en 2018-2019. Ces chiffres portent sur les doctorants encadrés par l'EIVP, qui ne sont pas nécessairement diplômés de l'école.

<sup>41</sup> Il convient d'ajouter au chiffre indiqué pour ce second parcours, qui dure 5 ans à partir de l'entrée dans l'école au niveau bac+2, 24 élèves inscrits dans les années 1, 2 et 3 qui sont comptabilisés dans les effectifs du cursus ingénieur.

ACPAE<sup>42</sup>, dont 7 en apprentissage, 14 étudiants dans la formation post-master D-PRAUG<sup>43</sup>, 9 étudiants internationaux dans le mastère spécialisé Urbeausep<sup>44</sup>, et 5 doctorants.

Structurée autour de l'axe « génie urbain et ses évolutions », l'offre de formation enrichie depuis 2013 est très claire. L'accent est mis sur le décloisonnement et l'interdisciplinarité (dont les deux bi-cursus ingénieur-architecte et architecte-ingénieur constituent un exemple marquant). Non seulement les fédérations professionnelles (comme par exemple le syndicat professionnel des programmistes pour la formation D-PRAUG) sont impliquées dans la conception de nouvelles formations, mais l'offre est également examinée par le conseil de perfectionnement pour une réelle adéquation avec les besoins du monde professionnel. Qu'il s'agisse des enseignants-chercheurs responsables de départements et de pôles, du conseil de perfectionnement ou encore des relations entreprises, chacun s'accorde à penser, au regard de la satisfaction et des attendus des employeurs, que la formation généraliste d'ingénieur proposée à l'EIVP est un atout sur le marché du travail, et n'envisage pas de spécialisation de cette formation à l'avenir. L'ouverture d'une filière en apprentissage y est toutefois prévue pour la rentrée 2021, sur la base d'une convention signée en 2018 avec le centre de formation d'apprentis (CFA) Descartes et les établissements fondateurs de l'UGE.

L'EIVP est également présente sur le terrain de la formation continue (FC) avec des mastères spécialisés, des diplômes d'établissement déjà évoqués plus haut, de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) pour le diplôme d'ingénieur et la mise en place de formations courtes sur mesure (inter et intra-entreprises). Le chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 300 k€ (pour 1 729 jours formation stagiaire en 2016<sup>45</sup>). Il est principalement lié à la formation d'accompagnement à la prise de fonction des techniciens supérieurs de la Ville de Paris (recrutés sur concours), confiée depuis 2013 à l'EIVP dans les deux spécialités « Génie Urbain » et « Bâtiment et construction », ce qui rend l'établissement très dépendant de l'état des finances publiques dans ce volet de son activité. Une promotion efficace des formations courtes auprès des entreprises nécessiterait l'implication d'un chargé de développement commercial, poste actuellement vacant. Bien que la FC constitue un levier financier important, elle n'est pas suffisamment valorisée et mériterait une attention plus forte en termes de communication, de même qu'elle gagnerait sans doute à s'appuyer davantage sur les terrains d'excellence de la recherche menée à l'école.

**Le comité recommande qu'une réflexion globale soit engagée quant à l'avenir et la valorisation de la FC au sein de l'EIVP, associant notamment le conseil de perfectionnement où siègent de nombreux partenaires socio-économiques de l'établissement capables d'apprécier les attentes actuelles et futures des entreprises.**

Parmi les différentes formations, l'EPS-AA, qui contribue à renforcer les liens entre ingénieurs et architectes, est rattachée à la direction de l'enseignement. Elle conserve une large autonomie (organisation propre, peu d'interactions avec les autres formations, implication directe du directeur de l'établissement dans le pilotage) ; une position qui devra se normaliser.

L'équipe enseignante est principalement composée de vacataires (gérés par les responsables de départements et de pôles) et d'enseignants-chercheurs en nombre restreint. Les services d'appui à l'enseignement ont connu un turn-over entraînant une surcharge temporaire dans la mise en œuvre des tâches administratives. Plus récemment, des départs ont été observés dans l'équipe enseignante. Pour plus de stabilité des équipes pédagogiques, le statut et les missions des enseignants-chercheurs méritent assurément une nouvelle considération ; elle permettrait par ailleurs une harmonisation de la répartition des tâches pour plus d'équilibre entre les contenus de services. Le travail mené actuellement par le cabinet commandité par l'EIVP sur la définition de fiches de postes, génère de fortes attentes quant à l'amélioration du dispositif actuel.

**En vue du maintien de la qualité et de la spécificité de l'école, le comité recommande à l'EIVP de renforcer la part des enseignants-chercheurs, faible au regard de l'augmentation des effectifs et de l'offre. Et aussi,**

---

<sup>42</sup> La formule en alternance de la licence professionnelle d'Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace, qui repose sur un partenariat avec l'Upem et les deux Ensa Paris-Belleville et Paris La Villette, a été introduite en 2016 au sein de cette formation créée en 2013.

<sup>43</sup> Ce diplôme d'établissement, dont l'acronyme signifie « Démarches de programmation en architecture, urbanisme et génie urbain », est porté par l'EIVP, l'ENSA Paris la Villette et l'Ecole d'urbanisme de Paris et a été lancé à la rentrée 2018 (avec une période d'enseignement s'étendant de février à décembre 2019).

<sup>44</sup> Ce mastère spécialisé porte sur la gestion des eaux usées et pluviales. Il est co-accrédité avec l'Engées à Strasbourg et a ouvert en 2015.

<sup>45</sup> Chiffre indiqué à titre de référence pour les années à venir dans le Contrat d'objectifs et de performance Ville de Paris-EIVP 2017-2021.

comme cela a déjà été énoncé dans d'autres parties de ce rapport, d'achever le travail en cours d'explicitation des missions de ses enseignants-chercheurs.

### *b/ Des formations offrant une pédagogie et des contenus adaptés aux publics ciblés*

Le RAE et la visite sur site témoignent de l'intérêt que porte l'école à ses formations, avec des modalités d'accès adaptées à tous ses publics ainsi que de son ouverture à l'innovation pédagogique.

L'EIVP développe de nouvelles modalités d'apprentissage (pédagogie active en mode « projet », Mooc, etc.) avec une réflexion spécifique à chaque type de formation et de public. L'actuelle plateforme de l'EIVP sera remplacée par une nouvelle plateforme pédagogique commune aux acteurs du groupement I-site ; elle offre la possibilité d'un partage d'informations et d'expériences entre les différents services d'appui à la pédagogie et à l'enseignement numérique présents au sein du groupement. Une des chaires industrielles créées à l'EIVP ces dernières années, a permis de financer le recrutement, en 2018, d'un ingénieur pédagogique pour accompagner le renouvellement des méthodes pédagogiques. Le dispositif Idea de l'Université Paris Est labellisé depuis 2014 a été également un levier efficace pour sensibiliser ou former les enseignants de l'EIVP aux pédagogies innovantes. Mais la diffusion de ces nouvelles pratiques auprès des nombreux enseignants vacataires intervenant dans les différentes formations organisées par l'école ne saurait s'envisager sans la présence d'un relais local.

**Le financement de la chaire industrielle n'étant pas pérenne, le comité recommande à l'établissement de s'interroger sur les conditions du maintien de ce poste d'ingénieur pédagogique au sein de l'EIVP pour développer la dynamique enclenchée.**

### *c/ Un pilotage de l'activité de formation fragilisé par un turn-over important des personnes et des recettes limitées*

Sur l'organigramme de l'EIVP, chaque unité de formation dispose d'un personnel dédié pour la gestion de la scolarité. Dans la période récente, l'équipe a souffert de turn-over, ce qui génère non seulement des situations de gestion de crise mais aussi des problèmes de transmission et de continuité des projets envisagés. Un poste de coordinateur a été créé, par redéploiement, pour assurer une meilleure continuité des services d'appui à l'enseignement (conseil d'administration du 20 décembre 2018).

Le bilan complet recettes-dépenses de chaque action est établi en fonction des attentes des financeurs mais n'est pas consolidé au niveau de l'établissement. Il apparaît par ailleurs que l'établissement ne se livre à aucune redistribution de recettes entre ses différentes formations.

Le maintien de l'activité pédagogique et des projets attenants, à moyens financiers constants et dans un contexte d'accroissement des effectifs, est une source d'inquiétude pour les responsables de départements<sup>46</sup>.

**Le comité recommande de mieux associer ces responsables à un dialogue de gestion mettent en regard les objectifs pédagogiques de chaque formation et les contraintes économiques pesant sur l'établissement, pour arriver à des choix mieux partagés optimisant l'utilisation des ressources disponibles.**

### *d/ Une activité de formation régulièrement évaluée et remise en perspective*

L'EIVP produit annuellement un ensemble de données concernant les effectifs d'élèves, l'évaluation des enseignements (questionnaires par module) et l'insertion des diplômés (conduite en partenariat avec la Conférence des grandes écoles –CGE-) dont les résultats sont largement diffusés<sup>47</sup>. Depuis 2014, l'EIVP a entrepris, avec l'aide d'experts en pédagogie associés au dispositif Idea, une démarche de reformulation des programmes d'enseignement selon un référentiel par compétences qui n'a pas encore totalement abouti. Plus récemment, l'école a engagé une prospective sur les évolutions souhaitables de la formation d'ingénieur. La réflexion, qui a été pilotée par la direction de l'enseignement, s'est appuyée sur les employeurs *via* la mise en place d'ateliers afin de savoir quels étaient leurs attendus en matière de compétences à maîtriser par les

<sup>46</sup> Visite sur site

<sup>47</sup> Cf. plaquette d'information sur la filière ingénieur à destination des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), téléchargeable depuis le site internet de l'établissement.

diplômés. L'objectif est de mettre en place un cursus rénové à la rentrée 2020. De nouvelles compétences, techniques et non techniques, devront entrer dans le champ de la formation, nécessitant de redéfinir le contenu d'enseignements plus traditionnels.

Cette réforme est fortement appuyée par le conseil de perfectionnement et la ville de Paris. Bien que l'objectif d'actualisation et de rationalisation de la formation soit tout à fait pertinent et opportun, **le comité estime que la démarche devrait plus fortement prendre appui sur le corps enseignant qu'elle n'a réussi à le faire jusqu'à présent.**

#### 4 / La documentation, au carrefour de nombreux projets stratégiques

La documentation est au centre de plusieurs projets de l'EIVP qui devraient aboutir prochainement : migration prévue du catalogue du centre de documentation vers un nouveau système de gestion des bibliothèques (SIGB) récemment installé (assortie d'une indexation plus précise des ressources s'appuyant sur un thésaurus adapté aux champs thématiques de l'EIVP) et passage en mode de production dès la fin du mois de septembre 2019 d'un portail documentaire plus moderne favorisant les échanges d'information avec les usagers. Un des objectifs poursuivis est de mieux valoriser les productions des élèves, à la fois en externe et en interne, notamment celles associées aux projets ou travaux d'études et de recherche de 2<sup>ème</sup> année, les mémoires de travaux de fin d'études les mieux évalués trouvant eux leur place sur la base Dumas<sup>48</sup>.

Même si le centre de documentation est très à l'écoute des besoins des élèves, enseignants ou enseignants-chercheurs, l'absence d'une enveloppe budgétaire annuelle dévolue à la documentation rend très difficile la mise en place d'une réelle stratégie en matière d'acquisition de ressources.

**Le comité recommande à l'établissement de clarifier ses objectifs à ce niveau, et plus généralement, de mettre en place un conseil de la documentation pour matérialiser et animer sa politique documentaire.**

Une sensibilisation aux bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et bibliographique est proposée aux élèves du cursus ingénieur dans le cadre de la semaine dédiée à la méthodologie de la recherche.

**Le comité estime qu'une telle sensibilisation mériterait d'être étendue aux élèves de la formation EPS-AA sous une forme adaptée à leurs besoins.**

L'élargissement des horaires d'ouverture du centre (aujourd'hui fermé pendant la pause méridienne) et son éventuel déménagement vers des lieux plus naturellement accessibles aux élèves sont à l'étude<sup>49</sup>. Rapprocher les compétences et ressources documentaires du cœur de la formation est sans aucun doute très opportun dans le contexte de diversification de ses approches pédagogiques que souhaite impulser l'établissement.

---

<sup>48</sup> Base de dépôt universitaire de mémoire après soutenance.

<sup>49</sup> Le centre de documentation se situe actuellement au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment, auprès de l'administration de l'école.

# La réussite des étudiants

## 1 / Des parcours bien accompagnés

L'EIVP met en œuvre divers dispositifs pour favoriser la réussite étudiante. Avec un recrutement majoritairement post-prépa pour le cycle ingénieur et grâce à un ancrage fort avec le secteur public local, l'école est en mesure de former des ingénieurs capables de s'intégrer facilement dans le monde professionnel. Leur insertion professionnelle est facilitée avec quatre périodes de stage, une expérience à l'international d'au moins trois mois, la participation d'intervenants issus du monde professionnel ainsi que plusieurs projets concrets tout au long du parcours de formation. En outre, l'EIVP a depuis peu, mis en place une personnalisation des parcours, notamment en permettant aux étudiants de sélectionner une destination pour leur semestre à l'étranger ainsi que la possibilité de réaliser un semestre de césure.

Toutes les modalités relatives aux études sont précisées dans un règlement de scolarité. Ce document est remis à tous les étudiants au début de leur cursus. L'école ne possède pas de dispositif d'accompagnement méthodologique formalisé pour les étudiants en difficulté scolaire. Des séances de soutien existent toutefois pour certains enseignements réputés difficiles<sup>50</sup>. Le taux de réussite en 1<sup>ère</sup> année de la formation EPS-AA est de son côté plutôt satisfaisant pour une formation post-bac encore assez peu sélective<sup>51</sup>. La petite taille de l'établissement facilite par ailleurs la détection et la prise en compte, à travers des aménagements de cursus par exemple, de situations d'élèves particulièrement délicates. Un accueil et un accompagnement spécifiques sont prévus pour les étudiants étrangers et assurés par des étudiants volontaires et la directrice des relations internationales, qui les rencontre tous individuellement à leur arrivée et les oriente si besoin.

**Une augmentation excessive des effectifs par rapport à la situation actuelle pourrait menacer la qualité de cette relation de proximité établie entre les élèves et le personnel de l'EIVP.**

L'EIVP a depuis peu commencé à développer sa politique en matière d'entrepreneuriat, notamment avec la mise en place, depuis 3 ans, de la semaine « *Innovation, Entrepreneurship and International* » proposée aux élèves ingénieurs en 2<sup>ème</sup> année (une activité à laquelle contribue fortement la DAE de la Ville de Paris) Cependant la sensibilisation et l'accompagnement des porteurs de projets entrepreneuriaux pourraient être améliorés, notamment grâce au support des acteurs publics (et privés) de l'écosystème parisien de l'innovation et des startups.

**Le comité recommande à l'EIVP de développer ses liens avec le dispositif Pépîte-3EF porté par la Comue Paris Est pour donner, aux élèves qui le souhaitent, une suite à la semaine de sensibilisation qui a été introduite dans le cursus ingénieur.**

## 2 / Une vie étudiante dynamique qui pourrait mélanger davantage l'ensemble des formations

L'EIVP dispose d'une vie étudiante riche et variée qui permet aux étudiants de s'épanouir à côté de leurs études dans un cadre exceptionnel dans Paris. L'école soutient les activités extra-scolaires au travers de subventions, d'accompagnement humain et de mise à disposition de moyens (locaux, matériels, techniques, etc.). Les moyens financiers ainsi que les différents dispositifs de subventionnement de la vie étudiante et des projets étudiants témoignent de l'engagement de l'école dans la qualité et le développement de la vie étudiante. Le bureau des élèves (BDE) reçoit une subvention annuelle de l'école de 13 000 € qu'il redistribue ensuite en partie aux associations<sup>52</sup>. Une autre subvention de 8 000 € est versée au bureau des sports (association BDS EIVP) en guise de soutien à l'organisation du séjour aux sports d'hiver dont profite une centaine d'élèves chaque année. L'école finance également de manière très conséquente le week-end

<sup>50</sup> La baisse des acquis en mathématiques en classes préparatoires est pointée comme une menace dans la matrice SWOT de synthèse figurant dans l'introduction du RAE.

<sup>51</sup> Ce taux de réussite a varié entre 70 et 76 % dans les trois années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, d'après le dossier de présentation de la formation joint au RAE. À travers l'inscription de cette formation dans la plateforme Parcoursup prévue pour la session 2020, l'EIVP souhaiterait voir doubler le nombre de candidatures qui se porteront vers elle, par rapport à la cinquantaine reçue en 2016 (Contrat d'objectifs et de performance Ville de Paris-EIVP 2017-2021, page 5).

<sup>52</sup> L'EIVP compte une dizaine d'associations, dont les domaines d'activité vont du sport à l'engagement environnemental et la solidarité internationale en passant par la prestation de services en direction d'entreprises ou de collectivités.

d'intégration dans le cycle ingénieur. En plus de l'accompagnement de l'école, le bureau des élèves (BDE) dispose du soutien et de subventions proposées par l'AIVP<sup>53</sup>, l'association des anciens élèves de l'EIVP. A l'occasion de la mise en place de nouvelle contribution « vie étudiante et de campus » (CVEC), il est prévu de formaliser davantage la concertation entre la direction et les associations étudiantes à propos de l'utilisation de la part de ces crédits allouée au financement des projets des élèves.

**Le comité encourage cette démarche, qui répondra à l'attente exprimée par certaines associations de voir l'établissement afficher davantage ses priorités dans le domaine de la vie étudiante.**

Les étudiants ont accès aux services de restauration de la Ville de Paris et des chambres sont disponibles en résidences étudiantes, en nombre limité toutefois, ce qui pourrait constituer un frein à l'accueil de plus d'étudiants étrangers. Les étudiants ont également accès aux infrastructures sportives de la Ville de Paris via le bureau des sports (BDS).

Comme pour l'organisation des études, la vie étudiante des élèves ingénieurs et celle des élèves assistants-architectes de l'EPS-AA présentent encore de nombreuses disparités. L'école possède deux BDE et deux vies étudiantes quasiment distinctes (accès aux associations et clubs, aux subventions, activités en commun, reconnaissance de l'engagement extra-scolaire, etc.). Ce point pourrait être amélioré, en particulier pour renforcer l'esprit de corps en vue de l'intégration dans l'université Gustave Eiffel.

L'engagement extra-scolaire est valorisé et obligatoire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur, mais ne permet pas aux étudiants de reconnaître leurs acquis *via* des crédits ECTS (une telle reconnaissance est en projet). Les étudiants doivent obtenir huit points de « valorisation » au travers d'engagements divers (associations, forum / journées portes ouvertes, challenges, etc.). Les compétences acquises lors d'autres activités (césure, *job* étudiant, etc.) ne rentrent pas dans ce dispositif et ne peuvent aujourd'hui être valorisées dans le parcours de formation. De même, l'école ne propose pas d'aménagements d'emploi du temps ou de cursus pour les étudiants artistes, sportifs de haut niveau ou entrepreneurs.

**Le comité recommande à l'établissement de poursuivre sa politique de développement de la vie étudiante, en veillant à plus d'harmonie dans le traitement des élèves ingénieurs et élèves assistants architectes de l'EPS-AA et en confortant le rôle de la commission qui sera mise en place pour la répartition des crédits issus de la CVEC dans l'accompagnement des nouveaux projets portés par les élèves ou leurs associations.**

### 3 / Des étudiants pleinement associés à la gouvernance et à la vie de l'établissement

Les étudiants de l'EIVP sont bien représentés dans les différentes instances : CA, conseil de perfectionnement, conseil d'enseignement et conseils de formation. Les étudiants sont satisfaits de leur implication dans la gouvernance et de la prise en compte de leur avis par l'administration de l'école dans les projets de développement de l'établissement. Ils ont été ainsi bien informés, à travers leurs représentants, et sollicités pour contribuer aux chantiers majeurs en cours tels que la réforme des enseignements de la formation d'ingénieur ou le projet d'université Gustave Eiffel.

Quatre délégués sont élus pour chaque promotion d'élèves ingénieurs et deux pour chaque promotion d'élèves assistants-architectes. Ce sont eux qui font le lien entre l'administration et les étudiants pour les questions de scolarité et d'organisation des études.

L'EIVP évalue chaque semestre la qualité de ses enseignements avec un questionnaire transmis par voie numérique à tous les étudiants. Les représentants étudiants se font les relais de ce dispositif bien ancré dans la vie de l'établissement et pris en compte par la direction des enseignements.

---

<sup>53</sup> L'AIVP est notamment partenaire de l'association SUP (pour « *Studies in Urban Planning* ») et participe au financement du voyage proposé en 3<sup>ème</sup> année à l'ensemble de la promotion dans plusieurs villes, partout dans le monde illustrant le sujet urbains d'actualité retenu et exploré par l'équipe en charge du projet dans l'année qui précède. L'AIVP finance également des bourses de mobilité.

# Les relations européennes et internationales

## 1 / Une politique d'internationalisation dynamique et solide

Dotée depuis 2010 d'une direction des relations internationales, l'EIVP a établi des partenariats internationaux, en formation comme en recherche, de manière prépondérante en Europe (18 partenaires dans 8 pays) mais également en Amérique du Nord et Amérique Latine (12 partenaires dans 3 pays), en Asie et Océanie (8 partenaires dans 5 pays) et plus modestement en Afrique (4 partenaires dans 3 pays). Ces partenariats avec des institutions de l'enseignement supérieur dont les domaines de compétences touchent au génie urbain, à l'architecture ou l'aménagement, concernent en Europe des échanges Erasmus<sup>+</sup> (13) et quelques doubles diplômes (4) et, dans les autres continents, tant des doubles diplômes (7) que des mobilités d'étudiants et échanges de personnes et activités de formation et/ou recherche (18). Pour l'année 2017-2018, on dénombre en double diplôme un flux sortant de 10 élèves de l'EIVP, tous vers des pays anglo-saxons, et un flux entrant de 17 étudiants étrangers, en provenance majoritairement du Brésil et du Maroc<sup>54</sup>. Un projet de création d'école d'ingénieur des villes est envisagé à Tlemcen (Algérie).

L'EIVP a mis en place une politique d'internationalisation réfléchie et ambitieuse qui s'appuie sur de nombreux accords de partenariats académiques régulièrement révisés. Depuis 5 ans, l'accent est mis sur la fidélisation des partenaires par la signature de doubles diplômes. La proportion d'étudiants étrangers accueillis à l'école a varié entre 15 et 16 % durant la période de référence et reste inférieure à la moyenne nationale de 20 % dans les écoles d'ingénieurs, ainsi qu'à la valeur cible de 30 % affichée dans le contrat d'objectifs et de moyens 2013-2016. Toutefois une politique d'élargissement des contacts de l'EIVP<sup>55</sup> est envisagée parallèlement à la mise en place de cours en anglais afin d'accroître le nombre d'entrants. Le rapport Erasmus+ évoque la qualité des moyens d'appui à la mobilité entrante et sortante mais pointe aussi la fragilité d'une « structuration [qui] repose sur une personne-clé au centre du dispositif ».

**Dans un contexte de développement des partenariats et d'objectif de poursuite de la dynamique enclenchée, le comité recommande une pérennisation des moyens humains du service des relations internationales (deux personnes). La mobilité des personnels reste exceptionnelle et le comité recommande de la développer, une fois les équipes administratives et pédagogiques stabilisées.**

## 2 / Une mise en œuvre sur mesure de la politique d'internationalisation

L'EIVP prête une attention à l'intégration des étudiants internationaux dans ses cursus ainsi qu'aux étudiants en mobilité sortante (parrainage, préparation interculturelle, voyage de fin d'étude). Afin d'obtenir leur diplôme, les élèves-ingénieurs doivent effectuer durant leur cursus un séjour à l'international (80 % d'entre eux le font aujourd'hui sous la forme d'un stage dont la durée minimale est passée récemment de deux à trois mois). À la rentrée 2019, l'EIVP propose l'ouverture d'une formation d'un semestre entièrement en anglais mêlant étudiants français et internationaux (projet financé par un AAP de l'I-site). Pour l'instant deux modules sont proposés : une année-test avec un renforcement de l'offre en 2020, l'objectif étant d'avoir à terme une formation internationale complète de type diplôme d'établissement en anglais ; une formation qui offre également des possibilités en recherche. Il faut noter que les intervenants sont tous extérieurs mais qu'il est prévu de faire un appel auprès de collègues de l'Upem pour étoffer l'équipe pédagogique et les contenus de la formation.

L'intégration à l'UGE ouvre des opportunités : l'Upem par exemple a développé l'international depuis plusieurs années et les deux établissements sont aujourd'hui complémentaires.

Quant à l'internationalisation de la recherche, elle passe principalement par la participation à des projets de recherche partenariaux financés dans le cadre des programmes européens.

**Le comité recommande le développement de programmes de recherche avec des institutions hors-Europe, où les perspectives d'innovation dans le domaine de l'ingénierie des villes semblent très vastes.**

<sup>54</sup> Données certifiées CDEFI-CTI 2018 fournies par l'établissement en annexe au RAE, p. 15.

<sup>55</sup> RAE p.42.

## Conclusion

L'EIVP a fait fructifier ces dernières années, de manière tout à fait remarquable, la bonne dynamique et les ambitions en matière de diversification des formations, développement de la recherche partenariale et ouverture à l'international qui avaient été soulignées lors de sa précédente évaluation. Cela est à mettre à l'actif de la direction de l'établissement et de l'ensemble de ses personnels, comme de ses partenaires publics et privés, pour la plupart très impliqués dans son fonctionnement, et de la Ville de Paris qui a su accompagner de manière éclairée la mue de l'école, sans doute pas encore achevée.

L'intégration imminente dans l'université Gustave Eiffel, établissement cible de l'I-site Paris Est FUTURE, est une perspective motivante qui devrait offrir à l'EIVP de nouvelles opportunités de développement et lui permettre notamment de gagner en visibilité en recherche et à l'international.

L'établissement doit néanmoins poursuivre ses efforts d'optimisation de son organisation et de renforcement de sa capacité de pilotage et de suivi de ses activités, pour être en mesure de saisir toutes ces opportunités. Le comité constate à cet égard que les points forts, points faibles et recommandations identifiés ou formulés dans le présent rapport sont similaires à ceux mis en avant lors de l'évaluation précédente, et ce en dépit de l'ampleur du chemin parcouru en l'espace de cinq ans par l'établissement.

### 1 / Les points forts

- Une adhésion partagée au sein de l'établissement au projet d'intégration dans l'université Gustave Eiffel.
- Un soutien affirmé de la Ville de Paris, et une localisation dans Paris *intra muros* qui contribue fortement à l'attractivité de l'école.
- Une formation d'ingénieurs généralistes en génie urbain, aux mérites largement reconnus par les employeurs et assurant une très bonne insertion professionnelle de ses diplômés.
- Une diversification et un enrichissement de l'offre de formation remarquables ces dernières années, avec un effort mis sur l'internationalisation des cursus.

### 2 / Les points faibles

- Un pilotage et des tableaux de bord insuffisants.
- L'absence de définition du statut des enseignants-chercheurs qui conduit à un manque de clarté sur leurs missions et le partage de leur temps entre elles.
- Une rotation importante de l'ensemble des personnels ces dernières années, associée à un déficit de formalisation des procédures, qui freine la capacité de l'établissement à mener les changements organisationnels qu'il souhaite.

### 3 / Les recommandations

- Stabiliser rapidement l'organisation cible afin de créer des conditions propices à une intégration réussie dans l'université Gustave Eiffel.
- Poursuivre les efforts en matière de développement de la qualité au sein de l'établissement.
- Se donner les moyens de recruter quelques enseignants-chercheurs supplémentaires pour renforcer la visibilité des activités de recherche menées par l'établissement et son engagement dans les deux laboratoires Lab'Urba et LaSTIG.
- Veiller à une meilleure prise en compte de l'EPS-AA dans les différentes directions de l'école.
- Engager une réflexion globale sur l'avenir de la formation continue à l'EIVP.
- Préserver l'ambition de la réforme du cursus ingénieur en associant l'ensemble de la communauté enseignante.

## Liste des sigles

### A

AERES	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
AIVP	Association des anciens élèves de l'école des Ingénieurs de la Ville de Paris
ANR	Agence nationale de la recherche

### B

BDE	Bureau des élèves
BDS	Bureau des sports
Biatss	Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, et personnels sociaux et de santé

### C

CA	Conseil d'administration
CCIR	Chambre de commerce et d'industrie de la région Île-de-France.
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
Cifre	Convention industrielle de formation par la recherche
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
Comue	Communauté d'universités et établissements
CPGE	Classe préparatoire aux grandes écoles
CPU	Conférence des présidents d'université
CR	Commission de la recherche
CT	Comité technique
CTI	Commission des titres d'ingénieur
CVEC	Contribution « vie étudiante et de campus »

### D

DGS	Directeur général des services
DRFIP	Direction régionale des finances publiques
DUT	Diplôme universitaire de technologie

### E

EA	Équipe d'accueil
EAVT	École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
EC	Enseignant chercheur
ECTS	<i>European credit transfer system</i> (système européen d'unités d'enseignement capitalisables transférables d'un pays à l'autre)
Engées	École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg
ENPC	École nationale des ponts et chaussées (École des Ponts – ParisTech)
ENSA	École nationale supérieure d'architecture
ENSG	École nationale des sciences géographiques
EPS-AA	École professionnelle supérieure d'assistant en architecture
EPST	Établissement public à caractère scientifique et technologique
Erasmus	<i>European action scheme for the mobility of university students</i> (programme européen)
ESTP	École spéciale des travaux publics

### H

Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR	Habilitation à diriger des recherches

## I

Idex	Initiative d'excellence
Ifsttar	Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
IGN	Institut national de l'information géographique et forestière

## J

JE	Jeune équipe
----	--------------

## L

LabEx	Laboratoire d'excellence
Lab'Urba	Laboratoire d'urbanisme
LaSTIG	Laboratoire de Sciences et technologies de l'information géographique pour la ville et les territoires durables
LRU	Loi relative aux libertés et responsabilités des universités

## M

MAA	Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
MC	Ministère de la culture
Mesri	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Minefi	Ministère de l'économie et des finances (incluant secrétariat d'État à la consommation et à l'industrie).
MSS	Ministère des solidarités et de la santé
MTES	Ministère de la transition écologique et solidaire

## P

PIA	Programme d'investissements d'avenir
-----	--------------------------------------

## R

RH	Ressources humaines
RI	Relation internationales

## T

TER	Travaux « étude et recherche »
-----	--------------------------------

## U

UGE	Université Gustave Eiffel
UPE	(Comue) Université Paris Est
Upec	Université Paris-Est Créteil
Upem	Université Paris-Est Marne-la-Vallée

## V

VAE	Validation des acquis de l'expérience
-----	---------------------------------------

# Observations du directeur



*Le Directeur*

*[franck.jung@eivp-paris.fr](mailto:franck.jung@eivp-paris.fr)*

*01.56.02.61.11*

Paris, le 3 février 2020

Monsieur le Directeur,

Par lettre du 21 janvier 2020, vous m'avez adressé le rapport du comité d'experts portant sur l'évaluation de l'École des ingénieurs de la Ville de Paris. Je tiens à saluer la qualité d'écoute du comité d'experts, qui a bien pris en compte les spécificités de notre établissement et a su apprécier les marges de manœuvre dont celui-ci dispose. Le rapport reconnaît à leur juste valeur les efforts accomplis par toute la communauté pour tirer l'École vers le haut et se préparer à cet exercice d'évaluation. Je suis heureux que l'établissement ait pu une nouvelle fois compter sur la mobilisation de ses personnels, élèves et partenaires. Les observations et recommandations du rapport, auxquelles j'aurai peu de nuances à apporter, sont un encouragement à poursuivre la dynamique enclenchée et apportent des pistes de réflexion qui seront très utiles à l'École.

Comme le souligne le comité, cette évaluation intervient à une étape particulière de la trajectoire de l'établissement. L'intégration dans l'Université Gustave Eiffel, effectivement créée au 1<sup>er</sup> janvier 2020, apportera à l'École des ingénieurs de la Ville de Paris de nouvelles possibilités de développement de ses activités de formation et de recherche, mais également de nouvelles possibilités d'action dans la diffusion de la culture scientifique et l'appui aux politiques publiques. L'intégration à cet ensemble implique également des exigences accrues de formalisation des processus, de structuration de l'information, d'harmonisation avec les statuts de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'établissement devra s'organiser pour répondre à ces exigences, en poursuivant le déploiement d'une politique de la qualité à tous les niveaux. Les conclusions du rapport mettent en exergue la bonne appropriation du projet d'Université Gustave Eiffel par tous les acteurs, et je m'en réjouis. L'EIVP a les moyens de contribuer activement à cette dynamique collective, du fait notamment de son affinité historique avec les questions urbaines qui sont au cœur du projet scientifique du nouvel établissement. Les premiers effets positifs de cette intégration s'observent dès à présent. Je souhaite notamment mentionner la pérennisation du poste d'ingénieur pédagogique sur un support de financement I-SITE, à partir de 2020, prenant le relais de financements privés dont le rapport (p. 18) avait relevé le caractère non récurrent.

Monsieur Michel Robert  
Directeur du département d'évaluation des établissements  
HCERES  
2 rue Albert Einstein  
75013 Paris

Sur de nombreux points, les recommandations du rapport concernant l'organisation et le fonctionnement de l'Ecole confirment des diagnostics faits en interne et sont mises en application. La mission de la référente déontologue (p. 9) a été présentée au comité de direction et au comité technique et une charte de déontologie a été adoptée. Le dialogue de gestion avec les responsables de service (pp. 10 et 11) a été mis en œuvre à l'automne 2019 avec présentation des arbitrages en comité de direction et notification des enveloppes budgétaires par service. L'audit organisationnel mené de mai à septembre 2019 a permis une meilleure compréhension des contraintes de chacun et une amélioration de certains processus-clé de travail. Le renouvellement des modalités de dialogue interne a sans doute contribué à faire chuter le turn-over, dont l'accélération sur les dernières années était un sujet de préoccupation (p.18), et qui s'établit en 2019 à un niveau inférieur à 2018.

Le rapport invite à une réflexion sur l'activité de formation continue de l'EIVP. De fait, pour la partie « intra-entreprises » cette activité est encore assez largement dépendante des commandes de la Ville de Paris. L'intégration dans l'Université Gustave Eiffel en tant qu'établissement composante permet à l'EIVP de conserver une relation « in-house » avec la collectivité parisienne et de co-construire des actions de formation innovantes en accompagnement du changement, comme en 2019 le séminaire d'intégration dans le corps (nouvellement créé) d'ingénieurs et architectes d'administrations parisiennes. L'EIVP est, par ailleurs, une des rares composantes de l'Université Gustave Eiffel à avoir développé un savoir-faire en matière de formation continue ; elle pourra valoriser son savoir-faire dans ce cadre. Enfin, la formation continue fait partie de l'offre globale vis-à-vis des employeurs, et notamment des entreprises, que l'EIVP s'attache à renouveler, structurer et valoriser.

Le rapport s'interroge sur le degré d'intégration de la formation EPS-AA assistants en architecture et ses perspectives d'évolution. La gestion des moyens de l'EIVP prend en compte les rythmes et les besoins particuliers de cette formation. D'autres aspects de son intégration sont plus difficiles à traiter comme les activités associatives, en raison de la différence d'âge et de centres d'intérêt entre élèves, ou le développement de dispositifs pédagogiques coordonnés entre les formations, en raison de la différence d'objectifs pédagogiques entre formations et de la faible disponibilité des intervenants, pour la plupart vacataires. Les actions menées visent à renforcer la visibilité de la formation tout en préservant sa spécificité, avec en particulier en 2020 un changement de dénomination (pour mettre un terme aux confusions avec l'école d'arts graphiques) et un référencement au RNCP, préalable à une inscription dans Parcoursup. De possibles synergies avec les formations dispensées par l'Ecole d'architecture de la Ville et des territoires, également membre fondateur de l'Université Gustave Eiffel, pourront être trouvées. La place de la formation d'assistants en architecture dans le paysage des études supérieures est liée à des enjeux propres à la profession d'architecte qui seront sans doute mieux appréhendés avec l'appui d'une école relevant du Ministère de la Culture.

La question du dimensionnement du corps professoral permanent et de sa place dans le fonctionnement de l'Ecole revient à plusieurs reprises dans le rapport. Une augmentation d'effectif du corps professoral est même préconisée. De fait, un sous-effectif est actuellement observé, en raison de départs récents qui doivent être remplacés (situation que le comité d'expert qualifie de « sous-critique », p.8). Cependant, force est de constater que la politique de recrutement d'enseignants-chercheurs, qui n'ont jamais été aussi nombreux à l'EIVP que ces dernières années n'a pas apporté toutes les améliorations attendues en termes d'évolutivité des contenus enseignés et de qualité du suivi pédagogique.

A moyens constants, ce qui est le cadre posé par la tutelle, la question de l'encadrement pédagogique ne peut pas être résolue en se bornant à une approche purement arithmétique du taux d'encadrement (effectif d'élève divisé par le nombre d'enseignants permanents). Il convient de dépasser la question du statut d'emploi. En 2018, l'EIVP a consacré 46% de sa masse salariale à la rémunération du personnel d'enseignement, tous statuts confondus, soit l'équivalent en valeur de 29 postes d'enseignants-chercheurs. L'encadrement pédagogique est assuré dans de bonnes conditions, avec 25 à 30 élèves par groupe de TD. Parmi les intervenants vacataires, certains s'impliquent dans la

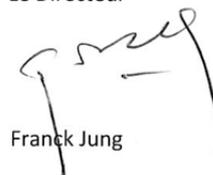
coordination d'éléments du programme. Dans de nombreuses disciplines, des intervenants vacataires apportent une compétence technique ou académique qui fait défaut aux enseignants-chercheurs permanents de l'Ecole, dont le champ de connaissances ne couvre pas tout le spectre du programme d'études. A l'inverse, l'effectif relativement réduit d'élèves et la grande diversité de matières enseignées ne permet pas, sauf exception, de proposer une charge de service complète aux enseignants-chercheurs permanents de l'Ecole.

L'intégration dans l'Université Gustave Eiffel apparaît comme la voie privilégiée, mais non unique, de résoudre cette contradiction. Une articulation serait probablement à renforcer entre des référents thématiques, chercheurs reconnus dans leur domaine, exerçant leur activité principale en-dehors de l'EIVP, et l'équipe enseignante permanente. L'équipe permanente pourrait être recentrée sur une fonction de coordination et d'encadrement pédagogique, de manière beaucoup plus transversale qu'actuellement, tout en conservant la possibilité de contribuer à la recherche dans les laboratoires de l'Université, conformément aux engagements de l'Ecole vis-à-vis de ses partenaires. L'adoption du nouveau programme d'études, dont la conception a largement mobilisé des compétences académiques (chercheurs, experts en pédagogie, en grande partie issus de l'Université Gustave Eiffel), devrait ainsi aller de pair avec un profond changement organisationnel de la direction de l'enseignement et une redéfinition des profils de poste des enseignants-chercheurs. La suggestion de fusionner les six départements d'enseignement et de recherche en un seul (p.9) sera considérée avec attention. Dans la continuité de l'audit organisationnel précité, un travail spécifique a été réalisé de septembre à décembre 2019 avec les enseignants-chercheurs sur les fiches de postes et les charges de service ; il devrait déboucher rapidement sur des propositions formalisées, dans une optique d'harmonisation avec les statuts de l'enseignement supérieur et les règles de gestion en vigueur à l'Université Gustave Eiffel.

Je souhaitais pour finir revenir sur le partenariat avec l'Ecole des Ponts. Le comité d'experts dresse un bilan en demi-teintes de la convention d'association, dont je note qu'aucune mention ne figure dans le rapport d'évaluation de l'Ecole des Ponts (rapport du 9 octobre 2019, évaluation réalisée du 26 au 28 mars 2019). Si la création de l'Université Gustave Eiffel entraîne nécessairement une évolution du cadre et des termes de ce partenariat, celui-ci conserve tout son sens pour l'EIVP et sa tutelle ; l'EIVP sera particulièrement attentive au travail engagé entre l'Université Gustave Eiffel et l'Ecole des Ponts afin de définir un cadre de coopération.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Le Directeur



Franck Jung

## Organisation de l'évaluation

La visite de l'EIVP a eu lieu les 10 et 11 septembre 2019. Le comité était présidé par Monsieur Thierry Dombre, professeur (physique) à l'université Grenoble-Alpes, ancien vice-président formation de cet établissement, président du Comité de déontologie de la Comue Université Grenoble Alpes.

Ont participé à cette évaluation :

- Madame Brigitte Bertoncetto, professeure (urbanisme) à Aix Marseille Université, ancienne directrice de l'Institut d'urbanisme aménagement régional ;
- Monsieur Marc Delannoy, Directeur du patrimoine, de l'aménagement et de l'environnement au Conseil départemental de la Marne ;
- Monsieur Maxime De Simone, ingénieur dans la spécialité génie industriel de l'université de technologie de Troyes, directeur général de la société monCTO ;
- Madame Juliette Le Luyer, Directrice générale des services de l'université Le Havre Normandie.

Christine Poirier, conseillère scientifique et Aude Antoine, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <http://www.hceres.fr/Modalites-D-Evaluations/Liste-des-experts-ayant-participe-a-une-evaluation>.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)